



Conférence générale

Dix-huitième session

Abou Dhabi, 3-7 novembre 2019

Point 10 b) de l'ordre du jour provisoire

Situation financière de l'ONUDI

Situation financière de l'ONUDI

Rapport du Directeur général

On trouvera dans le présent document un compte rendu de la situation financière de l'ONUDI au 31 août 2019.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Aperçu général	2
II. Budget ordinaire et budget opérationnel de l'exercice biennal 2018-2019	2
III. Nouvelles priorités et gains d'efficacité	3
IV. Contributions	3
V. Droit de vote	4
VI. Plans de paiement pluriannuels	5
VII. Arriérés dus par d'anciens États Membres	5
VIII. Soldes inutilisés des crédits ouverts au 30 septembre 2019	5
IX. Mesure à prendre par la Conférence	6
Annexe	
État des contributions au budget ordinaire	7

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



I. Aperçu général

1. La situation financière au 31 août 2019 pouvait, dans ses grandes lignes, se résumer comme suit :

a) Le niveau d'exécution des dépenses brutes engagées au titre du budget ordinaire, qui s'élevaient à 102,4 millions d'euros, soit 73,6 % des crédits ouverts pour la période biennale (montant brut), était légèrement inférieur à celui correspondant à la même période de l'exercice biennal précédent (76,4 %) ;

b) Le montant des dépenses engagées au titre du budget opérationnel (27,5 millions d'euros) pour la période considérée était légèrement supérieur à celui de la même période de l'exercice biennal précédent (26,2 millions d'euros) ;

c) Le montant des dépenses engagées au titre de la gestion des bâtiments s'élevait à 44 millions d'euros, conformément au plan de travail en vigueur ;

d) Le taux de recouvrement des contributions pour 2019 au 31 août 2019 était de 78,4 %, contre 83,4 % en 2018 et 78,9 % en 2017 ;

e) Le taux de recouvrement des arriérés de contribution des années antérieures par rapport aux contributions de l'année en cours était de 3,4 %. Les taux au 31 août 2018 et 2017, par rapport aux contributions de ces années, étaient de 11,9 et 10,2 %, respectivement ;

f) Le montant des contributions non acquittées se chiffrait à 99,3 millions d'euros, comme on le voit sur l'annexe au présent document (dont 69,1 millions d'euros dus par les États-Unis d'Amérique et 2,1 millions d'euros par l'ex-Yougoslavie), contre 93,8 millions d'euros au 31 août 2018 et 98,5 millions d'euros au 31 août 2017 ;

g) Le solde du Fonds de roulement s'établissait à 7 423 030 euros. Cependant, un montant de 5 281 euros restait à verser au 31 août 2019 ;

h) Des informations sur l'état des contributions et l'exercice du droit de vote, actualisées au 16 octobre 2019, seront présentées dans un document de séance (GC.18/CRP.2).

II. Budget ordinaire et budget opérationnel de l'exercice biennal 2018-2019

A. Budget ordinaire

2. Au 31 août 2019, les allocations de crédits pour l'ensemble de l'exercice biennal se montaient à 128,5 millions d'euros au total, soit 92,3 % du montant brut des prévisions de dépenses.

3. Le montant total des dépenses engagées au titre du budget ordinaire s'élevait à 102,4 millions d'euros, soit 73,6 % du montant brut des prévisions de dépenses pour l'exercice biennal 2018-2019. Ces chiffres étaient légèrement inférieurs à ceux de l'exercice biennal précédent. Au 31 août 2017, le montant des dépenses engagées au titre du budget ordinaire s'élevait à 106,2 millions d'euros, soit 76,4 % du montant brut des dépenses prévues. Conformément aux prévisions, le taux d'exécution devrait augmenter au dernier trimestre de l'exercice biennal en raison des engagements de dépenses supplémentaires au titre des services de conférence et des services communs connexes en rapport avec la session de la Conférence générale, qui seront effectués avant la fin de l'exercice biennal.

B. Budget opérationnel

4. Au 31 août 2019, le montant total des crédits alloués pour l'exercice biennal (34,1 millions d'euros) représentait 94,4 % du montant approuvé au titre du budget opérationnel.
5. Le montant des dépenses engagées au titre du budget opérationnel (27,5 millions d'euros) était légèrement supérieur à celui de la période correspondante de l'exercice biennal précédent (26,2 millions d'euros).
6. Le montant consacré aux activités de coopération technique s'élevait à 136,1 millions de dollars des États-Unis (engagements de dépenses compris). Le montant des recettes provenant du remboursement des dépenses d'appui se chiffrait à 12,8 millions d'euros.

C. Gestion des bâtiments

7. Au 31 août 2019, le montant total des fonds débloqués pour l'exercice biennal s'élevait à 52,7 millions d'euros, soit 94 % du budget approuvé. Le budget alloué à la gestion des bâtiments est exécuté conformément au programme de travail en vigueur.
8. Le montant des dépenses engagées (44 millions d'euros) était supérieur à celui de la même période de l'exercice biennal précédent (39,9 millions d'euros). Il représentait 78,6 % du montant brut du budget de l'exercice biennal consacré à la gestion des bâtiments.

III. Nouvelles priorités et gains d'efficacité

9. Comme il a été demandé au paragraphe f) de la décision GC.17/Dec.18 de la Conférence générale, on trouvera dans la présente section un point sur les nouvelles priorités définies en vue de recenser de nouveaux gains d'efficacité.
10. L'ONUDI poursuit l'opération de recouvrement intégral des coûts visant à améliorer le recouvrement des coûts afin de renforcer les capacités de l'Organisation, de mieux suivre, surveiller et comptabiliser les heures de travail des fonctionnaires consacrées à la mise en œuvre des programmes et projets dans le cadre des activités de coopération technique financées au moyen de ressources extrabudgétaires et de mieux répartir ces heures.

IV. Contributions

A. Recouvrement

11. Au total, 68 États Membres, dont 11 font partie des pays les moins avancés (PMA), ont acquitté l'intégralité de leurs contributions et 30 États Membres, dont 9 PMA, ont effectué des versements partiels et/ou vu leurs contributions réduites pour l'année 2019. Les contributions recouvrées pour la période allant de janvier à août 2019, ventilées par liste d'États, sont récapitulées au tableau 1.

Tableau 1
Recouvrement des contributions (janvier-août 2019)
 (En millions d'euros)

<i>Liste d'États*</i>	<i>Année en cours</i>	<i>Années antérieures</i>	<i>Total</i>
A	16,87	1,24	18,11
B	33,94	0,00	33,94
C	0,31	1,05	1,36
D	2,48	0,06	2,54
Autres	0,00	0,00	0,00
États-Unis d'Amérique	0,00	0,00	0,00
Ex-Yougoslavie	0,00	0,00	0,00
Total	53,60	2,35	55,95

* Voir document PBC.35/15/Rev.1.

B. Contributions non acquittées

12. L'état détaillé des contributions non acquittées au 31 août 2019 figure à l'annexe du présent document. On trouvera dans le tableau 2 une présentation des quotes-parts et des contributions non acquittées à cette date, ventilées par liste d'États.

Tableau 2
Quotes-parts et contributions non acquittées au 31 août 2019

<i>Liste d'États*</i>	<i>Quotes-parts (%)</i>	<i>Millions d'euros</i>		<i>Total</i>
		<i>Année en cours</i>	<i>Années antérieures</i>	
A	28,249	2,44	3,57	6,01
B	49,696	0,03	0,00	0,03
C	13,473	8,90	7,76	16,66
D	8,588	3,39	2,02	5,41
Autres	0,004	0,00	0,00	0,00
Total partiel	100,010**	14,76	13,35	28,11
États-Unis d'Amérique		0,00	69,07	69,07
Ex-Yougoslavie		0,00	2,08	2,08
Total	100,010	14,76	84,50	99,26

* Voir document PBC.35/15/Rev.1.

** Total supérieur à 100 % en raison de l'adhésion de nouveaux États.

V. Droit de vote

13. Comme indiqué à l'annexe du présent document, au 31 août 2019, l'exercice du droit de vote de 41 États Membres avait été suspendu en vertu des dispositions de l'Article 5.2 de l'Acte constitutif et de l'alinéa b) de l'article 5.5 du Règlement financier. La situation concernant l'exercice du droit de vote dans les différents organes directeurs est présentée au tableau 3.

Tableau 3
Suspension de l'exercice du droit de vote au 31 août 2019

Organe	Nombre d'États Membres
	2019
Conférence générale	41
Conseil du développement industriel	1
Comité des programmes et des budgets	1

14. Afin de recouvrer leur droit de vote pour le reste de l'année 2019, ces États Membres doivent verser l'intégralité de leurs contributions pour 2016 et les années antérieures, y compris les avances au Fonds de roulement, et effectuer des versements partiels pour 2017, ce qui représente un montant total minimum de 4 549 315 euros.

VI. Plans de paiement pluriannuels

15. On trouvera dans le tableau 4 un récapitulatif de l'état actuel de l'exécution des plans de paiement que les États Membres ont conclus en vue du règlement de leurs arriérés de contributions. Le Secrétariat note avec satisfaction et salue les efforts considérables qu'ont déployés tous les États Membres qui ont respecté les engagements et obligations énoncés dans leur plan de paiement. Les autres États Membres ayant des arriérés de contributions sont encouragés à envisager de présenter des plans de paiement afin de réduire progressivement leurs arriérés.

Tableau 4
État des plans de paiement au 31 août 2019
(Montants en euros)

État Membre	Montant total des arriérés faisant l'objet du plan*	Montant restant à acquitter au 31 août 2019	Montants reçus ou dus en 2019	Durée de la tranche due en (années) 2019 (mois)	Tranche due	Versement effectué en 2019
Arménie	922 604	290 317	56 858	10 Septembre	Quatrième	Reçu
Kirghizistan	385 087	153 436	78 989	5 Juillet	Troisième	Reçu
République dominicaine	839 529	685 021	152 630	5 Juin	Première	Reçu
Venezuela (République bolivarienne du)	3 487 833	2 919 544	1 218 674	5 Mars	Deuxième	Retardé en raison de sanctions
Total	5 635 053	4 048 318	1 507 151			

* Montant total des arriérés au moment de la signature du plan.

VII. Arriérés dus par d'anciens États Membres

16. Le montant des arriérés dus à l'Organisation s'élevait à 69 068 887 euros pour les États-Unis (pour la période 1994-1996) et à 2 081 599 euros pour l'ex-Yougoslavie (pour la période 1990-2001). Le Secrétariat s'efforce d'obtenir le versement de ces arriérés.

VIII. Soldes inutilisés des crédits ouverts au 30 septembre 2019

17. Des renseignements sur les soldes inutilisés des crédits ouverts seront communiqués dans un document de séance (GC.18/CRP.3).

IX. Mesure à prendre par la Conférence

18. La Conférence générale pourrait envisager d'adopter le projet de décision suivant :

« La Conférence générale :

- a) Prend note des informations figurant dans le document GC.18/5 ;
- b) Prie instamment les États Membres et anciens États Membres qui n'ont pas encore réglé leurs contributions, y compris pour ce qui est des avances au Fonds de roulement et des arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard ;
- c) Prie le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses échanges avec les États Membres et les anciens États Membres, afin d'assurer le recouvrement des arriérés. »

Annexe

État des contributions au budget ordinaire

(En euros)

Au 31 août 2019

État Membre	Contributions non acquittées	Avances non versées au Fonds de roulement	Montant total dû	Années (depuis)	Droit de vote ^a	Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote
Afghanistan	17 560	0	17 560	2017P	Oui	0
Afrique du Sud	0	0	0	–	Oui	0
Albanie	0	0	0	–	Oui	0
Algérie	0	0	0	–	Oui	0
Allemagne	0	0	0	–	Oui	0
Angola	0	0	0	–	Oui	0
Antigua-et-Barbuda	1 367	148	1 515	2019	Oui	0
Arabie saoudite	0	0	0	–	Oui	0
Argentine	1 758 492	0	1 758 492	2018P	Oui	0
Arménie	290 317	0	290 317	1996P	Oui	Plan de paiement
Autriche	0	0	0	–	Oui	0
Azerbaïdjan	0	0	0	–	Oui	0
Bahamas	0	0	0	–	Oui	0
Bahreïn	0	0	0	–	Oui	0
Bangladesh	0	0	0	–	Oui	0
Barbade	0	0	0	–	Oui	0
Bélarus	0	0	0	–	Oui	0
Belize	4 088	0	4 088	2014P	Non	2 200
Bénin	0	0	0	–	Oui	0
Bhoutan	0	0	0	–	Oui	0
Bolivie (État plurinational de)	65 882	0	65 882	2014P	Non	28 470
Bosnie-Herzégovine	0	0	0	–	Oui	0
Botswana	0	0	0	–	Oui	0
Brésil	6 960 165	0	6 960 165	2018P	Oui	0
Bulgarie	0	0	0	–	Oui	0
Burkina Faso	14 419	0	14 419	2016P	Non	1 590
Burundi	50 848	0	50 848	1995P	Non	48 950
Cabo Verde	1 985	0	1 985	2017P	Oui	0
Cambodge	8 051	0	8 051	2018P	Oui	0
Cameroun	58 440	0	58 440	2015P	Non	21 710
Chili	455 217	0	455 217	2019P	Oui	0
Chine	0	0	0	–	Oui	0
Chypre	0	0	0	–	Oui	0
Colombie	975 824	0	975 824	2017P	Oui	0
Comores	146 267	7	146 274	1986	Non	144 380
Congo	40 507	50	40 557	2012P	Non	21 600
Costa Rica	0	0	0	–	Oui	0
Côte d'Ivoire	0	0	0	–	Oui	0
Croatie	0	0	0	–	Oui	0
Cuba	127 368	0	127 368	2018P	Oui	0
Djibouti	165	0	165	2019P	Oui	0

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Dominique	10 217	0	10 217	2005P	Non	8 320
Égypte	0	0	0	–	Oui	0
El Salvador	492 776	1 554	494 330	1988	Non	444 630
Émirats arabes unis	0	0	0	–	Oui	0
Équateur	0	0	0	–	Oui	0
Érythrée	0	0	0	–	Oui	0
Espagne	0	0	0	–	Oui	0
Eswatini	1 853	0	1 853	2019P	Oui	0
État de Palestine	9 569	520	10 089	2018	Oui	0
Éthiopie	12 042	0	12 042	2018P	Oui	0
Fédération de Russie	3 365 892	0	3 365 892	2019P	Oui	0
Fidji	913	0	913	2019P	Oui	0
Finlande	0	0	0	–	Oui	0
Gabon	90 518	0	90 518	2015P	Non	29 890
Gambie	70 038	0	70 038	1994P	Non	68 140
Géorgie	1 673 900	668	1 674 568	1992P	Non	1 648 770
Ghana	34 446	0	34 446	2018P	Oui	0
Grenade	20 729	0	20 729	1999P	Non	18 830
Guatemala	30 403	0	30 403	2018P	Oui	0
Guinée	10 858	0	10 858	2012P	Non	6 230
Guinée-Bissau	128 398	7	128 405	1988	Non	126 510
Guinée équatoriale	56 255	0	56 255	2011P	Non	35 920
Guyana	3 871	0	3 871	2018P	Oui	0
Haïti	0	0	0	–	Oui	0
Honduras	71 329	0	71 329	2011P	Non	44 840
Hongrie	0	0	0	–	Oui	0
Îles Marshall	1 368	74	1 442	2018	Oui	0
Inde	798 500	0	798 500	2019P	Oui	0
Indonésie	0	0	0	–	Oui	0
Iran (République islamique d')	1 068 831	0	1 068 831	2018P	Oui	0
Iraq	287 606	0	287 606	2018P	Oui	0
Irlande	0	0	0	–	Oui	0
Israël	0	0	0	–	Oui	0
Italie	0	0	0	–	Oui	0
Jamaïque	58 966	0	58 966	2014P	Non	26 340
Japon	0	0	0	–	Oui	0
Jordanie	0	0	0	–	Oui	0
Kazakhstan	0	0	0	–	Oui	0
Kenya	0	0	0	–	Oui	0
Kirghizistan	153 436	0	153 436	1996P	Oui	Plan de paiement
Kiribati	1 368	74	1 442	2018	Oui	0
Koweït	0	0	0	–	Oui	0
Lesotho	2 313	0	2 313	2016P	Non	420
Liban	52 630	0	52 630	2019	Oui	0
Libéria	0	0	0	–	Oui	0
Libye	734 062	0	734 062	2015P	Non	286 170
Luxembourg	0	0	0	–	Oui	0

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Macédoine du Nord	80 364	0	80 364	2009P	Non	55 250
Madagascar	3 284	0	3 284	2019P	Oui	0
Malaisie	0	0	-	-	Oui	0
Malawi	12 126	0	12 126	2014P	Non	6 130
Maldives	8 703	54	8 757	2011P	Non	4 130
Mali	0	0	0	-	Oui	0
Malte	18 455	0	18 455	2019	Oui	0
Maroc	0	0	0	-	Oui	0
Maurice	0	0	0	-	Oui	0
Mauritanie	4 414	0	4 414	2017P	Oui	0
Mexique	1 636 322	0	1 636 322	2019P	Oui	0
Micronésie (États fédérés de)	684	74	758	2019	Oui	0
Monaco	10 861	0	10 861	2019P	Oui	0
Mongolie	0	0	0	-	Oui	0
Monténégro	0	0	0	-	Oui	0
Mozambique	4 587	0	4 587	2019P	Oui	0
Myanmar	6 444	0	6 444	2019P	Oui	0
Namibie	10 999	0	10 999	2019P	Oui	0
Népal	6 835	0	6 835	2019P	Oui	0
Nicaragua	7 255	0	7 255	2018P	Oui	0
Niger	61 414	0	61 414	1995P	Non	55 420
Nigéria	230 385	0	230 385	2019P	Oui	0
Norvège	0	0	0	-	Oui	0
Oman	122 686	0	122 686	2019P	Oui	0
Ouganda	50 582	0	50 582	2012P	Non	30 100
Ouzbékistan	521 115	897	522 012	1998P	Non	453 200
Pakistan	1 272	0	1 272	2019P	Oui	0
Panama	36 904	0	36 904	2019P	Oui	0
Papouasie-Nouvelle-Guinée	62 989	87	63 076	2003P	Non	48 890
Paraguay	0	0	0	-	Oui	0
Pays-Bas	0	0	0	-	Oui	0
Pérou	29 414	0	29 414	2019P	Oui	0
Philippines	0	0	0	-	Oui	0
Pologne	0	0	0	-	Oui	0
Qatar	0	0	0	-	Oui	0
République arabe syrienne	43 237	0	43 237	2018P	Oui	0
République centrafricaine	123 088	7	123 095	1989	Non	121 200
République de Corée	0	0	0	-	Oui	0
République de Moldova	2 060	0	2 060	2019P	Oui	0
République démocratique du Congo	183 031	445	183 476	1989P	Non	166 550
République démocratique populaire lao	4 531	0	4 531	2018P	Oui	0
République dominicaine	685 021	0	685 021	2000P	Non	Plan de paiement
République populaire démocratique de Corée	4 713	0	4 713	2019P	Oui	0
République-Unie de Tanzanie	6 549	0	6 549	2019P	Oui	0
Roumanie	0	0	0	-	Oui	0

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années (depuis)</i>	<i>Droit de vote^a</i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
Rwanda	1 670	0	1 670	2019P	Oui	0
Sainte-Lucie	641	0	641	2019P	Oui	0
Saint-Kitts-et-Nevis	0	0	0	–	Oui	0
Saint-Vincent-et-les Grenadines	122 558	7	122 565	1989P	Non	120 665
Samoa	0	0	0	–	Oui	0
Sao Tomé-et-Principe	146 267	7	146 274	1986	Non	144 380
Sénégal	9 253	0	9 253	2018P	Oui	0
Serbie	0	0	0	–	Oui	0
Seychelles	1 200	0	1 200	2018P	Oui	0
Sierra Leone	3 024	0	3 024	2015P	Non	1 130
Slovénie	0	0	0	–	Oui	0
Somalie	146 266	7	146 273	1986	Non	144 380
Soudan	15 779	0	15 779	2017P	Oui	0
Sri Lanka	33 958	0	33 958	2019P	Oui	0
Suède	0	0	0	–	Oui	0
Suisse	0	0	0	–	Oui	0
Suriname	35 676	0	35 676	2013P	Non	17 390
Tadjikistan	23 822	0	23 822	2013P	Non	11 000
Tchad	124 150	520	124 670	1991	Non	111 840
Tchéquie	0	0	0	–	Oui	0
Thaïlande	0	0	0	–	Oui	0
Timor-Leste	2 486	0	2 486	2019P	Oui	0
Togo	0	0	0	–	Oui	0
Tonga	1 648	0	1 648	2017P	Oui	0
Trinité-et-Tobago	65 329	0	65 329	2018P	Oui	0
Tunisie	4 096	0	4 096	2019P	Oui	0
Turkménistan	26 657	0	26 657	2019P	Oui	0
Turquie	0	0	0	–	Oui	0
Tuvalu	5 558	74	5 632	2012P	Non	3 740
Ukraine	0	0	0	–	Oui	0
Uruguay	86 929	0	86 929	2019P	Oui	0
Vanuatu	0	0	0	–	Oui	0
Venezuela (République bolivarienne du)	2 919 544	0	2 919 544	2015P	Non	Plan de paiement
Viet Nam	63 636	0	63 636	2019P	Oui	0
Yémen	55 042	0	55 042	2012P	Non	34 710
Zambie	6 447	0	6 447	2019P	Oui	0
Zimbabwe	16 761	0	16 761	2014P	Non	5 300
Total partiel	28 118 770	5 281	28 124 051			4 549 315
Ex-Yougoslavie ^b	2 081 599		2 081 599	1990(P)-2001		
État non membre : États-Unis d'Amérique ^c	69 068 887		69 068 887	1994(P)-1996		
TOTAL	99 269 256	5 281	99 274 537			4 549 315

Notes : (P) Versement partiel.

^a Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'Article 5 de l'Acte constitutif de l'ONUDI, l'exercice du droit de vote de 41 États Membres a été suspendu.

^b Contribution sur le point d'être réglée (résolution 63/249 de l'Assemblée générale).

^c État Membre de l'ONUDI jusqu'au 31 décembre 1996.